



FITA Information

fonctionnement des appareils visuels et auditifs de contrôle du temps, soit sur la

Meilleurs Voeux

Que ces fêtes de fin d'année vous apportent joie et bonheur ainsi qu'à vos proches!!



Le bureau de la FITA vous souhaite une excellente Nouvelle Année.

Vacances de Noël

Veillez prendre note que le bureau de la FITA sera fermé depuis le 21 décembre 2001. Nous serons de retour le 2 janvier 2002 pour attaquer la nouvelle année.

Interprétation

La question a été posée à savoir si un archer qui n'a pas pu tirer toutes ses flèches à cause d'une erreur survenue lors de la manipulation du système de contrôle et que le phase de la lumière jaune fut trop courte, devrait recevoir du temps supplémentaire.

L'article 7.5.4 indique clairement les limites du temps de tir, cependant, il indique également qu'il peut y avoir des exceptions à la règle (7.5.4.6) et qu'il devrait y avoir un signal visuel 30 secondes avant la fin du temps limite (7.5.4.7).

A l'unanimité, le Comité C&R est d'avis que l'archer devrait recevoir du temps supplémentaire.

Lorsqu'il n'y a pas de chronomètre digital, l'archer doit pouvoir se fier au bon

fonctionnement des appareils visuels et auditifs de contrôle du temps, soit sur la phase de la lumière jaune étant de 30 secondes, et il pourra ainsi ajuster ses tirs.

Les défauts des appareils de contrôle du temps ou les erreurs faites lors de leur manipulation sont hors de contrôle de l'archer et les flèches qui n'ont pas pu être tirées à cause de ces problèmes devraient donc être considérées comme flèches à rattraper.

Veillez prendre note que cette interprétation s'applique seulement lorsqu'il n'y a pas de chronomètre digital, mais uniquement les signaux sonores **Nouveau membre - Ghana**

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons reçu une nouvelle demande d'adhésion à la FITA.

Selon l'article 1.4.3 de notre Constitution & Règlements, nous en informons nos associations membres et si aucune objection sérieuse n'est soulevée dans les 60 jours, nous accorderons le statut de membre temporaire à l'Association de Tir à l'Arc du Ghana et ce jusqu'au prochain congrès.

INSIDE

- | | |
|---|--------------------------|
| 1 | Voeux |
| 2 | Interprétation |
| 3 | Nouveaux Membres |
| 4 | Séminaire pour AM |
| 5 | Cas de dopage |
| 6 | Procès-Verbal du Conseil |
| 7 | Calendrier |

Association de Tir à l'Arc du Ghana
 P.O. Box AN11924
 Accra North
 Ghana
 Tel. : (233) 21 244225
 Fax : (233) 21 232212

Président **Nouveau Membre - Bangladesh**
 Tel. : (233) 21 244225
 Fax : (504) 772 1939

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons reçu une nouvelle demande d'adhésion à la FITA.

Selon l'article 1.4.3 de notre Constitution & Règlements, nous en informons nos associations membres et si aucune objection sérieuse n'est soulevée dans les 60 jours, nous accorderons le statut de membre temporaire à la Fédération de Tir à l'Arc du Bangladesh et ce jusqu'au prochain congrès.

Fédération de Tir à l'Arc du Bangladesh
 18 Arambagh
 Motijheel
 Dhaka 1000
 Bangladesh
 Tel : (0088) 02 9554673
 Fax : (0088) 02 7318458

Séminaire pour Associations Membres
 Secrétaire Général : Mr. Kazi Rajib Uddin Ahmed
 Chapal

Le Conseil a approuvé le Séminaire d'Organisation pour les Associations Membres.

Le Conseil de la FITA a décidé de donner un séminaire d'organisation aux Associations Membres à la fin des Championnats du Monde Juniors de 2002. Les invitations officielles seront envoyées au mois de mars, mais nous tenions à vous en informer à l'avance.

Le séminaire se portera sur différents sujets, tels que les médias, le marketing, internet, les ressources humaines pour les volontaires ainsi que pour les professionnels. Une discussion sera également

ouverte sur la manière d'atteindre les buts communs à tous les membres.

Le séminaire sera dirigé par la FITA en collaboration avec TSE Consulting.

Cas de dopage

Bien que les dates n'aient encore été finalisées, l'idée est de l'organiser durant deux jours dès la fin des Championnats, de manière à ce que vous puissiez assister aux finales des Championnats Juniors.

La Fédération Suédoise de Tir à l'Arc a décidé de sanctionner M. Anders Grönberg pour une période de 70 jours commençant le jour du test, ce qui signifie du 14 septembre 2001 au 23 novembre 2001, et l'a averti que si un deuxième cas de dopage devait être signalé dans un laps de temps d'une année, cela sera considéré comme récidive.

Résumé du cas : M. Grönberg a été testé positif aux diurétiques lors des tests hors compétition réalisés par WADA avant les Championnats du Monde de Pékin. Ceci n'est pas contesté par M. Grönberg, auquel ce produit a été administré pour des raisons 100% médicales.

Le Comité Médical de la FITA ainsi que le Conseil des Sports Suédois confirme que M. Grönberg a besoin de ce produit pour un traitement médical chronique.

La raison qui fait que ce cas se soit avéré positif, est que ni M. Grönberg ni l'Association Suédoise de Tir à l'Arc n'a tenu compte de la demande obligatoire de dispense comme indiqué dans l'art. 1.10 de l'annexe 4 du livre de règlement de la FITA. Ni M. Grönberg, ni son capitaine d'équipe n'avaient connaissance de cette règle. L'athlète a même montré son certificat médical aux juges durant l'inspection de l'équipement en pensant que cette procédure serait suffisante. En conclusion, ni l'Association Suédoise de Tir à l'Arc ni l'archer n'étaient au courant de cette règle.

C'est pour cette raison qu'une sanction a été imposée par l'Association Suédoise de Tir à l'Arc étant donné qu'il y eu violation des règles de la FITA. Cependant, compte tenu du fait que la violation était due à un manque de connaissance des règles et indépendante de la volonté de l'archer concerné, la sanction a été réduite.

Cependant, le cas relève clairement le fait que la Fédération Nationale et les membres de l'équipe

doivent prendre leurs responsabilités et que vraisemblablement, lors d'un prochain cas, la sanction imposée sera de 2 ans comme il l'est prévu dans l'article 12.2.1.2.

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
1er au 3 DECEMBRE 2001
ATHENES - GRECE

Liste des présences :

Membres du Conseil :

Jim Easton, Président	Philippe Bouclet, Membre du Conseil
Gianni Mangino, Trésorier	Terry Reilly, Membre du Conseil
Raoul Theeuws, First Vice Président	Willem Trienekens, Membre du Conseil
Lynne Evans, Vice Président	Wang Zhengfu, Membre du Conseil
Ugur Erdener, Vice Président	Bob Smith, Membre du Conseil
Paul Paulsen, Membre du Conseil	Justyna Chmielewska, Membre du Conseil
Tom Dielen, Directeur Exécutif	

Présidents des Comités :

Mr. Klaus Lindau, Com. Dével. et Assist. Technique	Karol Hibner, Com. Médical
Mr. Per Bolstad, Com. de Tir en Campagne	Gian Piero Spada, Com. des Juges
Mr. Klaus Schulz, Com. de Constitution & Règlements	Juan Carlos Holgado, Com. des entraîneurs
Vittorio Frangilli, Com. de Tir à l'Arc sur Cible	

Invités :

Mr. Jay Kriegel, Directeur Exécutif NYC2012
 Mr. Ryszard Janiszewski, Secrétaire Général de la Fédération Polonaise de Tir à l'arc et
 Mr. Kazimierz Kowalczyk, Directeur du Département des Sports et du Tourisme

Excusés :

Mr. Giuseppe Cinnirella, Secrétaire Général, Mr. Hong Jong Yu, Vice Président

Le Président ouvre la séance du Conseil à 8.30hrs en souhaitant la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil et en remerciant M. Wang pour l'organisation des Championnats du Monde de Pékin. Il relève le fait que l'agenda de cette réunion est très important et très chargé, car il comprend l'attribution des Championnats du Monde de 2003, la discussion sur les lois et décrets d'application et la réunion avec les Présidents des différents comités.

Les modérateurs seront : Raoul Theeuws, Lynne Evans et Ugur Erdener

1. Confirmation de l'ordre du jour

- Les points suivants seront ajoutés à la rubrique « Divers » :
 Comités Ad-Hoc
 Fita@70
 Officier protocolaire
 Festival de Tir à l'Arc
 TV et EBU
 Livre « L'Histoire du Tir à l'Arc »
 Manuel des organisateurs

L'ordre du jour est approuvé compte tenu des clarifications mentionnées ci-dessus.

2. Jeux Olympiques 2004 à Athènes, présentation par ATHOC

Une présentation est donnée Mr. Makis Assimakopoulos, Directeur Général des Sports
La préparation des Jeux se déroule plus vite que par le passé et la réunion avec le comité de Coordination fut un succès. La compagnie compte actuellement 800 employés et devrait en avoir env. 6000 dans le future.

Les nouvelles lignes de métro devraient être terminées à la fin de l'année 2003 tout comme l'autoroute, qui résoudra en partie le problème des transport. Un projet de rail est également en cours.
L'hébergement reste un challenge : les infrastructures ne sont pas encore en place et beaucoup d'hôtels sont situés en dehors d'Athènes.

Lieux de compétitions : 37

Il y a 3 complexes différents pour les Jeux et ils seront reliés par l'autoroute. Un parc d'entraînement sera à disposition de tous les sports près du Village Olympique. Beaucoup de places d'entraînement indépendantes sont déjà à disposition dans Athènes.

Tournoi test : 36 tests seront organisés entre le printemps 2003 et le printemps 2004.

15 épreuves seront organisées en août 2003 pour les sports d'extérieur. Tous les lieux de compétitions seront testés officiellement avant les Jeux !

L'emplacement des épreuves

Le lieu des compétitions de tir à l'arc sera magnifique et il est considéré comme le plus intéressant des Jeux. Il sera très important de remplir le stade de manière à ce que les images diffusées à la télévision soient bonnes. Les archers ne tireront pas durant le premier jour des compétitions.

3. **Présentation par C&R sur les lois et décrets d'application et procédure à suivre relative aux d'application qui seront discutés durant la réunion du Conseil.**

Klaus Schulz, Président du Comité C&R nous informe sur le travail effectué depuis le dernier Congrès. La décision prise au Congrès est historique et suit la philosophie de la FITA. Il s'agit d'un travail entre les comités, le conseil et le Congrès. Le nouveau livre sera imprimé dans le format classeur afin de pouvoir le mettre à jour facilement et il sera également disponible sur CD-Rom. Toutes les lois et décrets d'application seront sur la même page, mais imprimés avec une écriture différente – les décrets d'application seront en italique. La procédure suivante est adoptée pour les décrets d'application :

Procédure sur les décrets d'application

1. Les suggestions pour des décrets d'application ou changement en décrets d'application, y compris les suppressions, (« décrets d'application suggérés ») doivent être soumises au Secrétaire Général par les Associations membres, les Associations continentales, le Président, le Conseil ou les Comités Permanents avec les termes de références respectifs.
2. Le Secrétaire Général soumettra toutes les suggestions de décrets d'application aux Comités Permanents impliqués pour révision et recommandation.
3. Les Comités Permanents soumettront leurs réponses au Secrétaire Général dans un délai de 45 jours à compter dès réception des décrets d'application suggérés.
4. Le Secrétaire Général distribuera les décrets d'application suggérés avec les recommandations des comités au Comité de Constitution & Règlement pour vérifier :
 - Que les décrets d'application suggérés soumis soit bien considérés comme tel, et
 - Que les recommandations du Comité Permanent soient compatibles avec les lois et décrets d'application de la FITA existant déjà
5. Le Comité de Constitution et Règlement répondra au Secrétaire Général dans les 30 jours à compter dès la réception du rapport du Comité Permanent, avec ses recommandations sur la conformité du rapport avec l'article 4 ci-dessus.
6. Le Comité Exécutif décidera s'il est nécessaire de soumettre les décrets d'application suggérés à un vote postal ou d'en discuter et de les voter lors de la prochaine réunion du Conseil. Si le vote postal s'avère être nécessaire, le Conseil prendra sa décision en utilisant la majorité comme demandé dans la Constitution de la FITA dans les

14 jours dès réception, à moins que le Conseil ne décide qu'il est nécessaire d'en discuter lors de la prochaine réunion.

7. Le Secrétaire Général publiera les décrets d'application suggérés (si approuvés) avec sa date d'entrée en vigueur effective dans les 30 jours suivant la décision .
8. Lorsque le Conseil n'approuve pas le décret proposé, il fera connaître son opinion au présentateur.
9. Une demande de vote sur un décret spécifique peut être faite par écrit au Secrétaire Général par une Association Membre, une Association Continentale, le Président ou par le Conseil. Cette demande peut être soumise au moins 30 jours avant la publication des documents finaux du Congrès.
10. Le Congrès confirmera ou rejettera le nouveau décret lors de sa prochaine session.
11. Tous les décrets d'application seront votés en bloc lors du Congrès à l'exception de ceux mentionnés dans le paragraphe 9.
12. Lorsque le Congrès rejette une décision prise par le Conseil sur un décret, la situation originale est rétablie.

4. Préparation de la réunion avec les Présidents des Comités Permanents

Les Présidents des comités auront la possibilité de parler de leur future, de leurs besoins et de donner leur avis sur différents sujets. Le Conseil devra tout d'abord donner son accord sur les activités des comités et ensuite accepter le budget nécessaire.

5. Attributions des Championnats du Monde extérieur de 2003

Lynne Evans, Vice Présidente souhaite la bienvenue aux présentateurs des candidatures.

- Présentation par la Fédération Polonaise de Tir à l'Arc. La présentation est faite par le Secrétaire Général de la Fédération Polonaise, M. Janiszewski, and M. Kazimierz Kowalczyk, directeur des Sports à Varsovie (et chef de mission pour Salt Lake City).
- Présentation par NAA : La présentation est faite par M. Jay Kriegel.
- Présentation par l'Association Turque de Tir à l'Arc : M. Ugur Erdener représentant la Turquie. L'association Turque de tir à l'arc retire sa candidature.

La procédure suivante est adoptée pour le vote :

Un membre du Conseil venant du même pays que le pays qui présente sa candidature, n'aura pas le droit de vote et sera prié de quitter la salle durant le vote à bulletin secret. Si le nombre de suffrages est égal, les discussions reprendront et un deuxième vote aura lieu.

Evaluation des candidatures :

Fédération Polonaise de Tir à l'arc

Le point important est le côté financier et exige quelques clarifications. Le budget est trop bas et doit être adapté. Nous ne disposons pas de beaucoup d'information au niveau des médias.

Association Nationale de Tir à l'arc des Etats-Unis

Toutes les installations seront temporaires. Il n'y a pas de drainage sur le terrain. Transport : Il y aura beaucoup de train et de bus, mais les archers qui résideront au centre ville devront changer de moyen de transport à plusieurs reprises avec leur équipement.

Logement : 300 personnes peuvent être logées dans les bâtiments d'étudiants à côté du terrain. Les chambres du centre ville sont chers.

Après le premier vote, les Championnats du Monde extérieur de 2003 sont attribués à : New York City.

6. Réunion avec les Présidents des comités pour parler de leurs activités et de leur budget.

- *Comité de Tir à l'arc sur cible*
Ms Zhang Xiuzhi a rejoint le comité tandis que M. Morten Willmann a démissionné. Une réunion du comité doit être fixée dès que possible afin d'être prêt pour l'édition du nouveau livre de règlement.

Une autre réunion pourrait avoir lieu durant les Championnats du Monde Juniors à Nymburg. Le comité aimerait également faire paraître un prospectus pour l'épreuve de Club.

- *Comité de Tir à l'arc en campagne*

Le but de ce comité est de simplifier les règles et de rendre ce sport plus spectaculaire.

Le comité se réunira une fois l'année prochaine à Canberra. Le comité va continuer son travail sur les différents livres et va développer sa participation sur le site internet de la FITA.

EMAU a tenté d'organiser pour la deuxième fois un séminaire de Tir à l'Arc en campagne, mais également pour la deuxième fois il a été annulé à cause du manque d'intérêt.

- *Comité de Constitution et Règlements*

Lors de sa réunion à Lausanne, le comité n'a pas eu le temps de réviser le livre dans sa totalité et devra donc se réunir une fois de plus afin de terminer la préparation du nouveau livre de règlements. Les termes seront simplifiés comme l'a demandé le Congrès. La nouvelle édition sera prête pour le 1er avril 2002. Un grand merci à Tom Dielen pour son aide.

- *Comité des Juges :*

Le but de ce comité est d'avoir un groupe de juges internationaux de haut niveau. 2 séminaires d'entraînement pour juges sont planifiés. Le comité va refaire le livre de procédure d'arbitrage et continuera d'éditer le Judge Newsletter, mais l'édition et le suivi sera fait à présent par le comité des juges. Le Président du comité des Juges a relevé l'importance de l'observateur des juges, mais a également précisé qu'il ne doit pas forcément être un juge, mais une personne avec des connaissances d'arbitrage. Un comité Ad-Hoc a été créé afin d'étudier le rôle de l'observateur des juges et de les nommer dans le future. Le comité des Juges de IBU devrait travailler avec le comité des Juges de la FITA en ce qui concerne le biathlon.

- *Comité médical*

Le but principal de ce comité est toujours d'éviter le dopage et les blessures dans le tir à l'arc, spécialement pour les jeunes archers. Il serait bien d'avoir un docteur par continent et c'est pour cette raison que l'on a demandé à Carole Hicks de trouver une personne de contact pour l'Océanie. Le problème des blessures devrait être discuté entre tous les continents afin d'en trouver les causes et ensuite de les éviter en donnant l'entraînement adéquat aux jeunes archers.

Le dopage n'est pas un problème majeur pour le tir à l'arc, mais est quand même présent.

Les problèmes auxquels nous faisons face, sont plus dus au manque d'information des archers et des médecins, plutôt qu'à une réelle volonté de tricher. Le comité se réunira à Lausanne durant le premier trimestre 2002.

- *Comité de développement et d'assistance technique*

Une autre réunion avec les Présidents des Associations Continentales est prévue pour l'année prochaine, compte tenu du succès de la première édition qui a eu lieu à Lausanne.

Plusieurs missions (par ex. en Egypte) ont dû être reportées à cause des problèmes politiques. Le développement du projet de tir à l'arc pour les juniors ainsi qu'à l'école est important. Les archers grecques ont besoin de beaucoup de support afin d'être prêts pour les Jeux Olympiques et ils auront besoin de notre aide financière.

- *Comité des entraîneurs*

L'édition du manuel des entraîneurs prend beaucoup de temps. Il sera publié en anglais.

Un séminaire pour conducteurs de stages sera organisé dès la parution du manuel. Les suggestions d'entraînement publiées sur le site de la FITA obtiennent beaucoup de succès. Après le manuel des entraîneurs, un code d'Ethique sera également publié.

Comité des Compétiteurs

La FITA n'a pas reçu de rapport du Président de ce comité. Les athlètes devraient élire eux-mêmes les membres du Comité. M. Willem Trienekens se chargera de faire quelques propositions qui faciliteront le travail du Président de ce comité.

Des remerciements particuliers sont adressés à Pascal Colmaire pour l'aide qu'il apporte à plusieurs des comités de la FITA.

Les objectifs et projets des comités pour l'année prochaine ont été acceptés.

7. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du Conseil, Pékin Septembre 2001.

Le procès-verbal est approuvé.

8. Remarques relatives au procès-verbal

- Les Championnats Européens en salle auront lieu à Ankara.
- Les relations avec IPC deviennent difficiles. Le Président de la FITA devrait contacter le Président d'IPC durant les Jeux de Salt Lake City.
- Les avis sur le fait de tenir le Congrès de la FITA avant les Championnats sont très partagés. Il n'est pas facile pour une personne impliquée dans une équipe, d'être présente au Congrès avant les Championnats. Sa place serait plutôt auprès de l'équipe pour la préparation. En ce qui concerne la préparation du Congrès, il est beaucoup plus facile de l'avoir avant plutôt qu'après. La meilleure solution serait de séparer le Congrès des Championnats comme le font déjà plusieurs fédérations, mais ceci n'est pas encore possible.

9. Réunion avec les Présidents des comités pour discuter les décrets d'application en relation avec leurs comités respectifs.

<i>Motion No.</i>	<i>Oui</i>	<i>Non</i>	<i>Commentaires</i>
C&R 2		N	
Amend #1		N	
Amend #2		N	
C&R 3			Renvoyer au Comité Ad Hoc Junior pour une étude plus approfondie
C&R 4	O		
C&R 14	O		
C&R 25	O		
C&R 47	O		
C&R 50	O		
C&R 52	O		
C&R 53		N	
C&R 60			Retirée
C&R 61			Retirée
C&R 64		N	
C&R 69		N	Acceptée comme amendée
Amend #1	O		
C&R 70			Il s'agit d'une loi et non d'un décret. Sera discutée au prochain Congrès.
C&R 72	O		
C&R 73			Il s'agit d'une loi et non d'un décret. Sera discutée au prochain Congrès.
C&R 76	O		

C&R 77	O		<p>Divisée en 2 parties :</p> <p>Première partie :</p> <p>Art. 4.4.3.6., 3e paragraphe :</p> <p>L'article sera modifié comme suit :</p> <p>L'épreuve finale, dans laquelle les quatre (4) meilleurs concurrents de chaque catégorie et division tirent deux (2) matches (les semi-finales) sur quatre cibles aux distances connues, 3 flèches par cible. Dans le premier match, l'archer numéro un (1) tire contre l'archer numéro quatre (4) et le numéro deux (2) tire contre l'archer numéro trois (3). Ensuite, les perdants vont jouer le match pour la médaille de bronze et les vainqueurs vont jouer le match pour la médaille d'or. Les deux matches se déroulent sur quatre (4) cibles supplémentaires aux distances connues. Les quatre archers qui tirent cette épreuve se déplacent en un seul groupe sur le parcours. Dans la demi-finale, le groupe tire selon la rotation normale. <i>L'archer ayant le meilleur score (en équipe) tirera de la position de tir de gauche.</i></p> <p>Dans les finales pour les médailles, le match pour la médaille d'or sera tiré en premier sur chacune des cibles. Toutefois, sur la (dernière) cible des finales, les flèches du match pour la médaille de bronze seront tirées, notées et retirées (extraites) avant que les flèches pour la médaille d'or ne soient tirées.</p> <p>Accepté</p> <p>Deuxième partie :</p> <p>Art. 4.4.3.6</p> <p>La phrase suivante sera ajoutée à la fin du 4e paragraphe :</p> <p>Si moins de huit (8) équipes nationales s'inscrivent, l'équipe ou les équipes la (les) mieux classée(s) ne pourra (pourront) pas participer.</p> <p>Retirée</p>
C&R 78			Retirée
TAC M1		N	
TAC M2		N	
TAC M3		N	
TAC M4		N	
TAC M5		N	
TAC M6		N	
TAC M7	O		
TAC M8		N	
Amend #1		N	
TAC M9	O		
TAC M10	O		
TAC M11		N	
TAC M12		N	
TAC M13		N	
TAC M14	O		
TAC M15		N	
TAC M16		N	
TAC M17		N	
TAC M18	O		Effacer le 2e paragraphe sur l'attribution des cibles. L'attribution des cibles est au choix de l'organisateur.
TAC M19		N	
Amend #1		N	
TAC M20		N	
Amend #1		N	

TAC M21	<input type="radio"/>		
TAC M22		N	
TAC M23			Soumis à nouveau à TAC
TAC M30			Retirée
TAC M31			
Amend #1			Retirée (doit être dans le manuel des organisateurs)
TAC M32	<input type="radio"/>		
TAC M33	<input type="radio"/>		
TAC M34		N	
TAC M35			Retirée
TAC M36	<input type="radio"/>		
TAC M37	<input type="radio"/>		
TAC M40			Retirée
TAC M41	<input type="radio"/>		
TAC M43			
Amend #1			Retiré
TAC M44			Renvoyée à TAC pour une meilleure formulation.
FAC M1	<input type="radio"/>		
FAC M2	<input type="radio"/>		
FAC M3		N	
FAC M4	<input type="radio"/>		
FAC M5		N	
FAC M6	<input type="radio"/>		
FAC M7	<input type="radio"/>		
FAC M8	<input type="radio"/>		
FAC M16	<input type="radio"/>		Ajouter le texte que cela devrait être env. 1 m.
FAC M17		N	
FAC M18		N	
FAC M19	<input type="radio"/>		
FAC M21		N	
FAC M22		N	
FAC M23		N	
FAC M24	<input type="radio"/>		
FAC M25			Retirée
FAC M26	<input type="radio"/>		
FAC M27	<input type="radio"/>		
FAC M28	<input type="radio"/>		
FAC M31	<input type="radio"/>		
FAC M32	<input type="radio"/>		
FAC M33	<input type="radio"/>		
MED M1	<input type="radio"/>		
MED M2	<input type="radio"/>		
JUD M2	<input type="radio"/>		La formulation demande une clarification qui sera apportée par TAC.
JUD M3		N	
JUD M4			Retirée

Discussion sur le travail effectué par C&R :

Le Conseil accepte la division du livre de règlement en lois et décrets d'application – édition 2000 avec un amendement du point de vue du contrôle du temps : La loi : tous les tirs ont une limite de temps . L'application de cette loi qui précise le nombre de sec. Par flèches serait nommé : décret d'application.

10. IBU/FITA – Biathlon – tir à l'arc

2 réunions ont eu lieu cette année et plusieurs compétitions seront organisées. Une lettre a été signée par James Easton et Anders Bessebert et a été envoyée à tous les membres de la FITA et de IBU. Une autre lettre devrait également être envoyée aux Comités Olympiques et aux ministères des Sports. Le budget de IBU pour la saison prochaine est d'environ USD 150'000. Francesco Civarollo a proposé de remettre des prix aux meilleurs compétiteurs pour la partie tir à l'arc, afin de prouver l'intérêt de la FITA pour ce sport. La FITA doit aider les compétiteurs et les archers. Pour la première fois, IBU va diffuser la compétition à la télévision. Leur projet est de montrer des images de ce sport sur Eurosport. La FITA leur apportera une aide financière de USD 10'000 afin de réaliser cette vidéo éducative.

11. Internet

D'après les statistiques notre site internet attire toujours plus de visiteurs. Le serveur du site sera remplacé par un serveur plus puissant. Nous allons étudier la possibilité de mettre de la publicité sur notre page, mais cela impliquerait la suppression des anneaux olympiques.

Grâce au nouveau service offert par Kpn Qwest, chaque membre du Conseil aura la possibilité d'accéder au site lors de déplacements. Tout le monde aura son adresse personnelle, par ex. xxx@archery.org. Nous avons collaboré avec Sportcal afin de réunir toutes les informations sur les archers, les compétitions, les résultats, etc sur une même base de données. Un calendrier sera aussi à disposition de toutes les Associations Membres qui pourront insérer directement leur propre liste de tournois.

12. Calendrier de la liste de classement mondial

Les tournois proposés ont été acceptés. Le Conseil a accepté de nommer toutes les épreuves "Grand Prix" et de nommer les épreuves par continents « Tour ». Les Associations Continentales seront priées d'informer leurs membres que la terminologie « Grand Prix » est réservée exclusivement aux « épreuves Grand Prix ».

13. Attribution des responsabilités aux Membres du Conseil – nomination d'un Vice-Président qui sera membre du Comité Exécutif.

Une nouvelle liste sera établie pour la prochaine réunion du Conseil concernant l'attribution des responsabilités aux membres du Conseil.

Lynne Evans est proposée et élue en tant que Vice Présidente, membre du Comité Exécutif. Lors de cette élection, le conseil a également décidé qu'en principe il y aura une rotation annuelle entre les vice-présidents.

14. Attribution des délégués techniques

Durant les Championnats extérieur, il n'est pas suffisant d'avoir un seul délégué technique, mais deux personnes seraient plus aptes à donner un meilleur service aux organisateurs. Il est suggéré que les Présidents du Jury d'appel soient élus en même temps comme cela a été mentionné lors du dernier Conseil.

Pascal Colmaire a été nommé 2e délégué technique pour Athènes, car nous avons besoin d'une personne prête à voyager fréquemment à Athènes et qui puisse rester sur place pendant plusieurs semaines.

Pour les autres postes, le Conseil a proposé des noms et le Comité Exécutif prendra une décision finale après s'être assuré que les personnes proposées soient d'accord d'accepter leurs fonctions.

Les propositions sont les suivantes :

- CM Junior 2002: Fr. Buggenhout, Dave Wallace
Jury d'appel : Lynne Evans
- CM en salle 2003: Willem Trienekens, Gianni Mangino, Théo Wyssmann, Jean Martens
Jury d'appel : Willem Trienekens
- CM extérieur 2003: Kenan Elataray, Philippe Bouclet, (Pascal Colmaire comme 2e délégué)
Jury d'appel : Wang Zhengfu
- 2004 en campagne : Trudy Medwed, Per Bolstad
Jury d'appel : Gianni Mangino

15. Informations financières pour 2001

Le Conseil a reçu les dernières informations financières.

16. Budget FITA pour 2002

Les budgets de tous les comités ainsi que les postes du budget général ont été acceptés en bloc, à l'exception des comités Ad-hoc.

Les budgets des comités Ad-hoc ont été discutés et approuvés séparément :

- Archery Biathlon : budget approuvé
- Run Archery : budget approuvé
- Développement des juniors : ce budget sera lié avec le développement de la Fédération des Sports à l'école : budget approuvé
- Relation FITA- IPC: budget approuvé
- Groupe consultatif des Femmes dans le sport : budget approuvé

Les budgets des comités Ad-Hoc seront rassemblés en un seul et le Comité Exécutif devra approuver chaque fois leurs postes respectifs.

Certains postes du budget se chevauchent avec d'autres. Le budget sera donc corrigé et envoyé avec le procès-verbal de la réunion.

La procédure suivante a été adoptée par le Conseil pour la présentation du budget dans le future :

- Le budget sera préparé par le bureau de la FITA et le trésorier
- Le Comité Exécutif révisera le budget en détail et donnera ses recommandations au Conseil
- Le Conseil révisera les recommandations du Comité Exécutif et examinera le budget sur la base de ces recommandations.
- Le Comité Exécutif informera le Conseil du montant qui peut être dépensé pour l'année suivante avant les discussions sur leurs budgets respectifs.
- Le Conseil révisera les activités proposées par les Comités Permanents et après s'être mis d'accord sur le programme, il adoptera le budget par rapport à leurs activités.
- Si le budget total est supérieur au montant mis à disposition, le Conseil décidera de l'ordre de priorité des activités.

Le trésorier est d'avis que le Comité Exécutif ne devrait pas être impliqué et n'est pas d'accord avec la procédure, mais le Conseil a adopté cette procédure à l'unanimité.

17. Divers

a) Comité Ad-Hoc Juniors :

Les personnes suivantes sont nommées :

Président : John Skou (DEN)

Membres: Thierry Zintz (BEL), Mark Miller(USA)

Membres continentaux : Amériques : Alejandro Aguillar (MEX) Europe: Pirrka Elovirtta (FIN), Asie: Kim Hyung Tak (KOR), Afrique : Yehya Bundhun (MRI), Océanie : Carole Hicks (NZL)

Contact avec le Conseil : Philippe Bouclet

b) ISSF – Fédération Internationale des Sports à l'école

Les Gymnasiades auront lieu à Caen, le 22 juin 2002. ISSF a accepté d'avoir une démonstration durant les gymnasiades, mais pas sous la forme d'une compétition. Le Comité Ad-Hoc aimerait rencontrer le Président de l'ISSF une fois de plus afin de le convaincre d'inviter des pays pour une démonstration. De l'équipement sera mis à disposition des participants par les organisateurs. Des entraîneurs de l'équipe de France seront présents sur place. Ce serait bien d'organiser une mini-compétition chaque jour et peut-être également d'accueillir de bons archers français pour une démonstration. Philippe Bouclet sera la personne de contact.

c) 3DI et FITA

La proposition d'accueillir le 3DI en tant que Fédération Internationale As sociée a été acceptée. Le Comité Exécutif doit finaliser l'accord avec 3DI. Le but est d'organiser un Championnat 3D par équipe.

d) Festival de Tir à l'Arc

Un groupe de travail a été formé des personnes suivantes : Francis Buggenhout, Morten Wilman et Raoul Theeuws comme Président. Un test sera organisé en 2002 ou 2003 à Porec. Julien Declerc de Belgique aidera également.

- e) *FITA @70*
La célébration s'achèvera dans un mois, mais le résultat est bon. Le logo a obtenu beaucoup de succès et toutes les personnes impliquées ont été remerciées.
- f) *Comité d'audit Ad-Hoc.*
Nous n'avons toujours pas reçu suffisamment de candidatures. Nous contacterons M. David Sheratt.
- g) Il a été décidé que les comités Ad-Hoc doivent avoir une durée de vie limitée. Dans le cas contraire, ils seraient considérés comme des Comités Permanents. Cela pourrait être 2 ans, ou moins, en fonction du travail à accomplir. Du point de vue du budget, il devrait y en avoir un seul regroupant tous les comités Ad-Hoc. Un contrôle complet des statuts de tous les comités Ad-Hoc sera effectué par le Directeur Exécutif.
- h) *Officier protocolaire*
Lynne Evans a été nommée en tant que tel. Elle travaillera en collaboration avec Tom Dielen afin de trouver des cadeaux appropriés à remettre lors d'occasions spéciales.
- i) *Livre « L'Histoire du Tir à l'Arc »*
Malheureusement, l'écrivain de ce livre est décédé l'année passée et nous devons trouver une nouvelle personne qui aie du talent pour l'écriture. Lynne Evans propose que l'échéance pour la parution du prochain livre soit le 75e Anniversaire de la FITA.
- j) *Manuel d'organisateur*
La FITA veut créer un nouveau format, divisé en 3 parties : Gestion de compétition, planification et organisation et gestion des sites. Nous nous inspirerons d'ouvrages créés par d'autres fédérations. Un groupe de travail sera créé : Terry Reilly, Raoul Theeuws et Tom Dielen seront en charge des parties 2 et 3 et Pascal Colmaire de la première partie. Le travail commencera en début d'année prochaine et devrait être terminé en août.
- k) *TV*
La collaboration avec D. Curchod a très bien fonctionné. L'accord avec EBU a été discuté. EBU distribuera les nouvelles ainsi que les meilleurs moments.
- l) Quels sont les avantages des officiers honoraires ? Ils ont la possibilité de participer au Congrès et de s'y exprimer, et ils peuvent également participer au Championnats du Monde FITA avec une carte d'accréditation VIP. Leurs frais ne sont pas remboursés. Ils reçoivent aussi toutes les publications officielles de la FITA.
- m) Futures championnats – La FITA se chargera des inscriptions et de l'accréditation. Le délai sera strictement observé.
- n) Des procédures pour la direction du tir sont en développement par Skip Philips et seront intégrés dans le manuel d'organisateur.
- o) Le Conseil a décidé de nommer le nouveau livre de règlement de la même manière que l'ancien. Le nom du comité sera également conservé.
- p) Terminologie à utiliser pour les lois et décrets d'application du point de vue des motions et des amendements.
Pour les lois : motions sur les lois, amendements sur les lois
Pour les décrets d'application : motion sur les décrets d'application, amendement des décrets d'application
- q) Les membres du Conseil sont priés d'informer la FITA s'ils remarquent une publicité qui se sert du Tir à l'arc pour la promotion d'un produit. Le tir à l'arc est de plus en plus utilisé, mais l'on craint d'atteindre une saturation.
- r) *Une présentation a été faite sur le séminaire d'organisation destiné aux Associations Membres.*
Nous organisons un séminaire pour nos Associations Membres. Il aura lieu à Nymburg. TSE Consulting dirigera le séminaire en collaboration avec la FITA afin de les informer sur les buts de la FITA et de trouver des solutions afin de les atteindre. Le séminaire se déroulera en anglais, mais des questions pourront être posées dans d'autres langues. Le manuel qui sera produit, sera protégé par les droits d'auteur.

18. Date et lieu de la prochaine réunion du Conseil de la FITA

Du 10 au 13 mai 2002 à Madrid. Si pour une raison particulière cela ne devait plus être possible, la réunion aura lieu à New York.

CALENDRIER

2002

10-14 Juillet	4 ^e Championnats du Monde Universitaires de Tir à l'Arc	Bangkok, Thailand
5-11 Août	Championnats du Monde Juniors de Tir à l'extérieur (D.T. Francis Buggenhout)	Nymburk (CZE)
30 Juillet – 1er Août	Jeux des Petites Nations d'Europe	Luxembourg (LUX)
3-10 Septembre	Tournoi International de Tir à l'arc de Pyongyang	Pyongyang / DPRK
9-14 Septembre	XVIII Championnats du Monde de Tir en Campagne (D.T. Per Bolstad)	Canberra (AUS)
5-10 Octobre	Masters Games	Melbourne (AUS)
6-10 Octobre	14 ^e Jeux d'Asie	Hong Kong (CHN)

2003

4-9 mars	Championnats du Monde de Tir en salle (D.T. Théo Wyssmann)	Nimes (FRA)
10-19 July	Championnats du Monde extérieur	New York (USA)

2004

1 ^{ère} semaine juillet	Championnats du Monde de Tir en campagne (D.T. Trudy Medwed)	Plitvica Laces (CRO)
----------------------------------	---	----------------------

2005

14-24 juillet	Jeux Mondiaux	Duisburg (GER)
---------------	---------------	----------------

2006

20-25 août	Championnats du Monde de Tir en campagne	Göthenburg (SWE)
------------	--	------------------

Tournois FITA de Classement Mondial (en attente de la confirmation du Conseil)

Circuit Asiatique

mars 2002	3 ^e Circuit Asiatique (modifié)	Tashiment (UZB)
-----------	--	-----------------

Circuit Américain

22-27 avril 2002	Dianas Doradas (Golden Target)	La Havane (CUB)
20-26 mai 2002	Festival Olympique Mexicain	Mexico (MEX)
22-30 juin 2002	Bataille de Carabobo	Valencia (VEN)
5-9 août 2002	118 ^e Championnats Nationaux des Etats-Unis de Tir à l'extérieur	Canton (USA)
31 août – 8 sept. 2002	XV Championnat Panaméricain de tir sur cible	Ciudad Merlot (ESA)
21-28 octobre 2002	Indépendance du Chili	Chile (CHI)

Circuit Européen

1-5 mai 2002	Grand Prix Européen 1 ^{re} compétition	Porec (CRO)
29 mai – 2 juin 2002	Grand Prix Européen 2 ^e compétition	Erlangen (GER)
26-30 juin 2002	Grand Prix Européen 3 ^e compétition	Antalya (TUR)
22-28 juin 2002	Championnats Européens de Tir à l'extérieur	Oulu (FIN)

Circuit Océanien

3-5 janvier 2002	Championnat National de la Nouvelle Zélande	Hamilton (NZL)
17-22 juin 2002	Coupe Pacifique d'Océanie	Tahiti (FPO)

Le FITA Information est édité par le bureau de la FITA – Avenue de Cour 135, 1007 Lausanne, Suisse
Tél. : 41.21/614.30.50 – Fax : 41.21/614.30.55 – Email : info@archery.org – Site Internet : www.archery.org